

République française



Conservatoire
du littoral



A Bordeaux le 12 juin 2017

La déléguée

Michel VEUNAC
Hôtel de Ville
12, avenue Edouard VII - BP 58
64202 BIARRITZ CEDEX

*Affaire suivie par Frédéric Bergez Casalou
f.bergez-casalou@conservatoire-du-littoral.fr*

Objet : Projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
N/Réf. : 2017/325/FBC

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier en date du 27 avril 2017 m'invitant à la réunion d'examen conjoint du projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Biarritz, et je vous en remercie vivement.

En premier lieu je vous prie d'accepter mes excuses anticipées puisque le Conservatoire du littoral ne pourra y être représenté.

Je tiens ainsi à saluer le choix de la Commune de s'engager dans la mise en œuvre de cet outil, certes d'abord destiné à l'accompagnement de projets d'aménagements publics ou privés, mais qui vise également à préserver les caractéristiques patrimoniales des espaces paysagers de la commune.

A la lecture attentive des périmètres proposés de l'ASAP, je note avec satisfaction que certains zonages sont cohérents avec les périmètres d'intervention et de vigilance identifiés par le Conservatoire du littoral dans le cadre de son programme de révision de sa stratégie d'intervention foncière 2015-2050.

Il s'agit en effet des secteurs boisés situés en lisière est du périmètre d'intervention actuel du Lac Marion, ainsi qu'au nord du Lac Mouriscot autour du centre équestre (bois de Boulogne) au sein desquels l'établissement propose de consolider son action à termes.

A ce titre, je me permets de vous transmettre un CDROM dans lequel vous retrouverez la proposition des interventions potentielles du Conservatoire du littoral ainsi que les zones de vigilance identifiées sur votre territoire et l'ensemble de l'Aquitaine. Mon collaborateur Frédéric Bergez Casalou se tient à votre disposition pour venir vous présenter la démarche globale et évoquer avec vous les perspectives éventuelles de mise en œuvre de cette dernière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Michel Veunac

Guillemette ROLLAND